



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

RK-1300 / RK 1500 Activateur (F)
Code-Nr. 105622

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Colles structurales bicomposantes - le composant activateur

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11
Xi; R36
R43
R67
O; R7

Phrases R

11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
7 Peut provoquer un incendie.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

F Facilement inflammable
O Comburant
Xi Irritant

Phrases R

11 Facilement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
7 Peut provoquer un incendie.

Phrases S

- 17 Tenir à l'écart des matières combustibles.
2 Conserver hors de la portée des enfants.
3/7 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

butanone, peroxyde de dibenzoyl

3. Composition/informations sur les composants

Description

Préparation à base de méthyléthylcétone et peroxyde de dibenzoyl

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
78-93-3	201-159-0	butanone	> 60 - 99	F R11; Xi R36; R66; R67
94-36-0	202-327-6	peroxyde de dibenzoyl	7 - 13	E R3; O R7; Xi R36; R43
84-61-7	201-545-9	phtalate de dicyclohexyle	7 - 13	-

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).
Ramasser mécaniquement.

Remarques complémentaires

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Le récipient doit être fermé.
Remuer et agiter avant toute utilisation.
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
Protéger du rayonnement direct du soleil.
Stocker au sec.
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.
Ne pas conserver à une température supérieure à 20 °C.
Ne pas conserver à une température inférieure à 10 °C.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ppm]	Remarque
78-93-3	Méthyléthylcétone	8 heures	600	200	-
		Court terme	-	-	
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyl	8 heures	5	-	-
		Court terme	-	-	

Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ppm]	Remarque
78-93-3	butanone	8 heures	600	200	
		Court terme	900	300	

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

filtre à combinaison multiple ABEK/P3

Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Butyl de caoutchouc 0,7mm; 480min

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc fluor; 0,7mm; 480min; 60min;

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau

Vêtements de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
jaune clair

Odeur
de solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
point d'ébullition	ca. 80 °C				
Point de congélation/de figeage	< 0 °C				
Point d'éclair	-4 °C				
Température d'inflammation	> 500 °C			DIN 51794	
Limite inférieure d'explosibilité	1,8 Vol-%				
Limite supérieure d'explosibilité	11,5 Vol-%				
Pression de vapeur	ca. 100 hPa	20 °C			butanone
Densité	0,87 g/cm ³	25 °C			



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Densité relative à l'état de vapeur	> 1	20 °C			
Solubilité dans l'eau					difficilement soluble

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Réagit avec des métaux lourds.
Réagit au contact des acides.
Réagit au contact des réducteurs.
Réagit avec les lessives alcalines.

Produits de décomposition dangereux

vapeurs/gaz toxiques

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat		Données se rapportant au composant principal
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 2000 mg/kg	lapin		
CL50 aiguë par inhalation	> 20 mg/l ()			Données se rapportant au composant principal.
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin		
Irritation des yeux	Irritant.	lapin		
Sensibilisation de la peau	sensibilisant	Cochon d'Inde		

Constatations empiriques

le produit est irritant pour les muqueuses

Remarques générales

analogue à des produits de composition similaire

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.			



Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 1000 mg/l			
Daphnie	CE 50 > 1000 g/m3			
Algues	CE 50 > 1000 g/m3			
Bactéries	CE 50 > 1000 g/m3			

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
07 02 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1263 PEINTURES, 3, II, (D/E), Dispositions spéciales 640D, Code de classification: F1

Transport en tant que "quantité limitée" en conformité avec chapitre 3.4 ADR

Transport maritime IMDG

UN 1263 PAINT, 3, II

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1263 Paint, 3, II

Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

15. Informations réglementaires

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 78 %

(composants organiques volatils)

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.



Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

- R 11 Facilement inflammable.
- R 3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 36 Irritant pour les yeux.
- R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 7 Peut provoquer un incendie.